

Interpellation écrite du 28 juin 2016 de M. Stéphane Guex: «Remous autour de l'école de patinage».

Depuis l'annonce de la nomination de la direction de l'école de patinage, certains points ont été mis à jour et d'autres restent obscurs. Il ne s'agit bien évidemment pas de faire polémique de façon aussi stérile que provocatrice sur la nationalité de la personne choisie, mais bien de s'interroger sur les procédures mises en place pour le choix de la personne lauréate, ainsi que sur les critères.

En premier lieu, pourquoi une institution quasi centenaire comme celle du Club des patineurs de Genève n'a pas été consultée ou ne l'a été qu'accessoirement ?

Deuxièmement, si l'on peut former en collectif au niveau Breitensport, comment peut-on garantir de pouvoir le faire pour l'élite de la compétition artistique?

Quels sont les arguments objectifs pour écarter Peter Grütter alors que sa technique a fait ses preuves à maintes reprises aux niveaux national et international?

La mainmise de la Ville dans l'organisation du Club et de ses professeurs ne devrait-elle pas passer par des consultations et une analyse fine des besoins et de la réalité de ce sport exigeant?